



Plantons 100 arbres isolés dans les prairies du Morvan !

Formulaire de candidature

à retourner avant le 15 Septembre 2021 au Parc naturel régional du Morvan

Coordonnées

Nom : Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone fixe : Portable :

Adresse électronique :

Candidature

Pour effectuer votre candidature, veuillez indiquer dans le tableau ci-dessous le nombre de plants de chaque essence souhaité pour la plantation d'arbres isolés. Après sélection de la candidature, une visite sur site permettra de valider le choix de l'essence et le site d'implantation ou de les modifier au besoin, pour une plantation qui aura lieu dans l'hiver. A noter qu'un maximum de 10 arbres par agriculteur est instauré, afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier du dispositif.

Essence	Nombre souhaité
Charme	
Châtaignier	
Chêne sessile	
Érable champêtre	
Merisier	
Noyer	
Tilleul à grandes feuilles	
Tilleul à petites feuilles	

Site de plantation

Commune de plantation :

Adresse / Lieu-dit :

Parcelle(s) :

Usage de la parcelle :

Nombre d'arbres isolés :

Veuillez joindre à votre dossier un plan de localisation de la parcelle, en y localisant les plantations souhaitées.

Participation

Le Parc assure la fourniture des arbres, de la protection gibier, du paillage, du barbelé.
L'agriculteur assure la fourniture de piquets de clôture et la plantation, ainsi que l'entretien des arbres.

Pour plus d'information, vous pouvez télécharger le cahier des charges sur notre site internet : <http://biodiversitedumorvan.n2000.fr>

Contacts : Camille GUET (03.86.78.79.36) et Olivier THIEBAUT (03.86.78.79.22) ou par mail : biodiversite@parcdumorvan.org

Fait à, le 2021

Signature :

Les dossiers complets seront pris en compte par ordre de réception.



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

